

FICHE D'INTERVENTION

pour les opérations nécessitant une manipulation de fluides frigorigènes fluorés effectuées
sur un équipement thermodynamique, prévue à l'article R. 543-82 du code de l'environnement
et pour les contrôles d'étanchéité prévus au R. 543-79 du même code

Fiche N° : 1620-29-1 votre ref. interne		[1] OPERATEUR (Nom, adresse et SIRET) : MOBYSOLVE.4U - 1620 - C'FLUIDE 5 ALL DE TOURNY 33000 BORDEAUX 78873841700039 N° d'attestation de capacité : SPECIMEN ADC		[2] DETENTEUR (Nom, adresse et SIRET) : SNCF IMP DES ACACIAS 33000 BORDEAUX 51903758407277 contact@c-fluide.fr	
[3] Équipement concerné :		Identification : PAC GROUPE EXTERIEUR Num. de série : SN-1507-1201 Repérage : REPÉRAGE ÉVENTUEL		Dénomination du fluide : R- 1234ze(E) Charge totale : 5.64 kg Tonnage équivalent CO2 : 0 t.éq.CO2	
[4] Nature de l'intervention : cocher une ou plusieurs cases		☒ Assemblage de l'équipement ☒ Mise en service de l'équipement ☐ Modification de l'équipement ☐ Maintenance de l'équipement		☒ Contrôle d'étanchéité périodique ☐ Contrôle d'étanchéité non périodique ☐ Démantèlement ☐ Autre (préciser) :	
Contrôle d'étanchéité		Identification		Contrôlé le	
[5] Détecteur manuel de fuite :		MS4U DETEC-01 / SN-1812-0943		18/12/2023	
[6] Présence d'un système permanent de détection de fuites : ☐ OUI ☒ NON					
Fréquence minimale du contrôle périodique					
[7] Quantité de fluide frigorigène dans l'équipement		HCFC	☐ 2 kg ≤ Q < 30 kg	☐ 30 kg ≤ Q < 300 kg	☐ Q ≥ 300 kg
		HFC / PFC	☐ 5 t ≤ teqCO2 < 50 t	☐ 50 t ≤ teqCO2 < 500 t	☐ teqCO2 ≥ 500 t
		HFO	☒ 1kg ≤ Q < 10 kg	☐ 10 kg ≤ Q < 100 kg	☐ Q ≥ 100 kg
[8] Équip. HCFC, HFC et HFO sans système permanent de détection des fuites		☒ 12 mois		☐ 6 mois	☐ 3 mois
[9] Équipements HFC et HFO avec système permanent de détection des fuites		☐ 24 mois		☐ 12 mois	☐ 6 mois
[10] Fuites constatées lors du contrôle d'étanchéité ☒ OUI ☐ NON	N°	Localisation de la fuite			Réparation de la fuite
	1	Ligne liquide sur groupe extérieur			☒ Réalisée ☐ A faire
	2				☐ Réalisée ☐ A faire
	3				☐ Réalisée ☐ A faire
[11] Manipulation du fluide frigorigène					
Quantité chargée totale (A+B+C) :		5.64 kg		Quantité de fluide récupérée totale (D+E) : 3.56 kg	
A - Dont fluide vierge :		5.64 kg		D - Dont fluide destiné au traitement 3.56 kg	
Dénomination du fluide chargé si changement :		Si connu, numéro du BSFF (Trackdéchets)			
B - Dont fluide recyclé (fluide récupéré et réintroduit) :		0.00 kg		E - Dont fluide conservé pour réutilisation (réintroduction) 0.00 kg	
C - Dont fluide régénéré :		0.00 kg		Identification du ou des contenants R1234-Recu-01	
[12] Dénomination ADR/RID					
Rubrique Déchets : 14 06 01* – CFC, HCFC, HFC, HFO – Fluides non-inflammables R1234ze(E), UN 1078, DECHET GAZ REFRIGERANT NSA (MELANGE F3), 2.2 (C/E) ☐ UN 1078, Déchet Gaz frigorigère NSA (Gaz réfrigérant, NSA), 2.2 (C/E) ☒ Autres fluides frigorigènes non-inflammables :					
Rubrique Déchets : 16 05 04* – HFC, HFO – Fluides inflammables ☐ UN 3161, Déchet Gaz liquéfié inflammable NSA, 2.1 (B/D) ☐ Autres fluides frigorigènes inflammables :					
[13] Installation prévue de destination du fluide récupéré (Nom, SIRET, adresse) MON DISTRIBUTEUR 5 ALLEE DE TOURNY. 78873841700039 33000 BORDEAUX					
[14] Observations : Source des PRG / GWP utilisés pour les calculs de teqCO2 : 6e rapport du GIEC (AR6) publié en 2023 Mise en service, fuite trouvée sur la ligne liquide au niveau du groupe extérieur. Reprise du dudgeon, épreuve azote, tirage au vide et charge de fluide vierge. Mise en service selon préconisation du constructeur.					
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.					
		Opérateur		Défendeur	
Nom du Signataire :		Fred LETECH		José LECLIENT	
Qualité du Signataire :		Technicien			
Date et signature :		15/07/2024 TECH		15/07/2024 CLIENT	
Le détenteur d'un équipement dont la charge en HCFC est supérieure à 3 kg ou dont la charge en HFC est supérieure à 5t eq CO2 doit conserver l'original de ce document pendant au moins 5 ans (article R. 543-82 du Code de l'environnement).					

Équipement

Ref : PAC GROUPE EXTERIEUR / SN-1507-1201

Repère : REPÉRAGE ÉVENTUEL

Mise en service : 15/07/2024

Fluide : R1234ze(E) - Charge (kg) : 5.64

Détenteur

SNCF

Intervenant

Fred LETECH

Bouteille Récupération

R1234-Recu-01 (3.56)

Bouteille Transfert

Bouteille Vierge

R1234-Vier-01 (-5.64)

Bouteille Régénérée

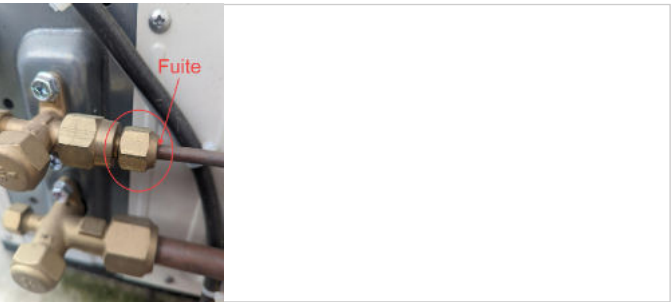
Photo Équipement



Observations :

REPÉRAGE ÉVENTUEL

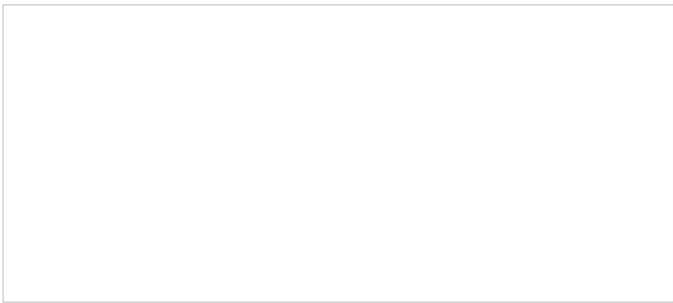
Photo Fuite N° 1



Localisation de la fuite N° 1 :

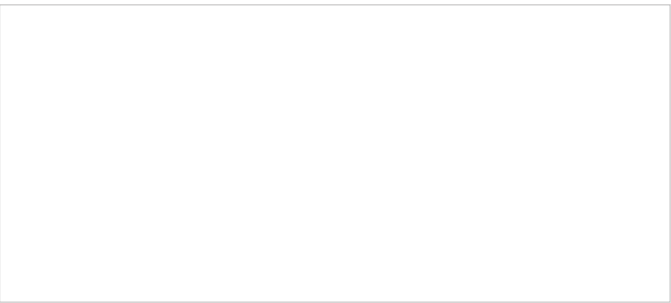
Ligne liquide sur groupe extérieur

Photo Fuite N° 2



Localisation de la fuite N° 2 :

Photo Fuite N° 3



Localisation de la fuite N° 3 :